



Récession et dialogue social dans le secteur bancaire: perspective européenne

Note de synthèse

Introduction

Le système bancaire mondial est au cœur de la plus importante crise économique depuis au moins 70 ans. La crise a durement touché un secteur qui avait déjà connu des changements significatifs au cours des 30 années précédentes. Des changements structurels de l'économie mondiale, provoqués par des processus de mondialisation et le développement technologique, ont transformé le système bancaire au niveau international. Outre ces développements mondiaux, le système bancaire européen a été confronté à des défis engendrés par le processus d'intégration européenne et la création du marché unique européen. Les banques européennes ont adapté leurs stratégies afin d'être compétitives sur un marché plus étendu; elles ont fait l'objet de fusions et d'acquisitions significatives, ont diversifié leurs produits et ont bénéficié des progrès technologiques. L'évolution du secteur bancaire a entraîné des tendances contrastées dans sa dynamique en matière d'emploi dans toute l'Europe. L'emploi a connu une croissance moyenne de 6,5 % entre 2004 et 2008. Mais alors que les taux d'emploi augmentaient considérablement dans un certain nombre de nouveaux États membres (en particulier en Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie et Roumanie), d'autres pays voyaient les emplois supprimés dans les établissements de crédit, le secteur bancaire allemand, par exemple, perdant plus de 26.000 emplois au cours de cette période. Depuis 2008, les conséquences de la crise économique pour les secteurs bancaires des pays européens ont été mitigées.

Contexte politique

Malgré l'impact variable de la crise sur les neuf États membres de l'UE étudiés dans ce rapport (Estonie, France, Allemagne, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Espagne, Suède et Royaume-Uni), les mesures prises par les gouvernements nationaux ont été assez similaires. Tous les gouvernements ont cherché à augmenter la confiance des consommateurs et des investisseurs et à garantir les liquidités au moyen de fonds de garantie ou en mettant un crédit abordable à la disposition des banques. Dans les

pays les plus touchés, comme la Hongrie et le Royaume-Uni, et pour certaines banques aux Pays-Bas, les gouvernements sont intervenus par le biais de plans de renflouement, par lesquels l'État a pris le contrôle des banques en totalité ou en partie.

Dans les prochaines années, on peut s'attendre à une poursuite des principales tendances structurelles développées au cours des deux dernières décennies, en particulier celles liées à de nouvelles fusions et acquisitions, à des processus de restructuration dans les économies développées, et à l'expansion en Europe de l'Est. Toutefois, selon le Fond monétaire international (FMI), après la faillite de Lehman Brothers et la crise financière qui a suivi, la volatilité plus récente du marché des obligations souveraines a montré avec plus d'évidence les faiblesses du secteur bancaire européen. Dans la zone euro en particulier, la détention par les banques de titres d'État lie étroitement les risques perçus des secteurs financier et public, limitant l'accès aux prêts interbancaires pour certains établissements. Ces facteurs amplifient les préoccupations relatives à un resserrement du crédit. Les simulations de crise réalisées dans les banques européennes fournissent des indications pour des interventions éventuelles, l'étape suivante pour le renforcement du secteur étant, selon le FMI et le Forum bancaire européen (EBF), la restructuration et la capitalisation des banques vulnérables et le rétablissement de la confiance dans l'ensemble du système.

Principales conclusions

Les secteurs bancaires de Hongrie et du RU semblent avoir été particulièrement touchés par la crise en termes de rentabilité et d'emploi. L'impact a été modéré dans la majorité des pays étudiés. En Estonie, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suède, l'impact de la crise a varié en fonction des caractéristiques de chaque banque. Dans ces pays, seules certaines banques ont enregistré une perte de profits, de qualité des portefeuilles et d'emplois, tandis

que d'autres n'ont pas été touchées dans une mesure significative. En Suède, un repli sévère de l'économie a été enregistré, lequel a entraîné une récession, mais de graves dépréciations de prêts ont été observées dans des pays étrangers où des banques suédoises étaient présentes. Swedbank et SEB avaient les risques les plus élevés dans les pays baltes, qui ont été très durement touchés par la récession économique. En Italie et en Espagne, l'impact de la crise financière sur le secteur bancaire a été quasi-inexistant.

Le dialogue au niveau sectoriel et au niveau de l'entreprise s'est avéré utile dans la résolution des difficultés entraînées par la crise dans les relations entre syndicats et employeurs. Les changements ont été abordés dans une large mesure par le biais de négociations collectives, au niveau sectoriel comme au niveau de l'entreprise. Les principaux problèmes abordés comprenaient des mesures de sauvegarde des emplois, l'impact des processus de restructuration sur l'emploi et la réduction des frais de personnel. Dans la plupart des cas, les stratégies de management visant à réduire les frais ont porté sur l'intensification du travail et la réduction des salaires. Ces tendances ont contribué à modifier les caractéristiques traditionnelles du secteur en matière de bonnes conditions de rémunération, de travail et d'emploi.

Bien que les négociations collectives soient devenues plus difficiles, elles ont pu montrer qu'elles étaient un facteur important dans l'atténuation des impacts sociaux de la crise. Dans certains cas, il a également été possible d'innover dans les négociations, comme dans l'étude allemande, où le besoin de réguler différents aspects de la vente de produits et de conseils aux clients a été introduit, au moins de manière indirecte, comme thème dans la négociation collective sectorielle. Les systèmes de négociations collectives caractérisés par la coordination entre les niveaux sectoriels et décentralisés (comme en France, en Italie, en Espagne et en Suède, et dans une certaine mesure en Allemagne et aux Pays-Bas) semblent représenter un modèle relativement efficace.

Relations sociales

En général, la crise n'a eu aucun effet sur la qualité des relations sociales, étant donné que leur structure et leurs mécanismes sont restés globalement les mêmes. Le dialogue au niveau du secteur et de l'entreprise a prouvé son utilité pour régler les difficultés entraînées par la crise. Il est intéressant de noter que, dans le cas de la Hongrie et du Royaume-Uni, les relations sociales au niveau de l'entreprise ont gagné en importance ces dernières années.

Les différents systèmes nationaux ont été touchés par la concurrence croissante entre les syndicats. Les ressources limitées et la marge de manœuvre réduite ont entraîné des réactions différentes, en particulier du côté des syndicats. Il s'ensuit notamment que des accords ne sont signés que par certains syndicats et, éventuellement, par des syndicats qui ne représentent qu'une minorité de travailleurs. Ces cas d'accords distincts révèlent un manque de régulation dans l'évaluation de la représentativité des acteurs impliqués dans les négociations collectives.

Une autre tendance importante dans les relations sociales au niveau de l'entreprise est le processus de centralisation. L'objectif sous-jacent de la centralisation dans les relations sociales est de gagner du temps et de l'argent, et d'augmenter ainsi l'efficacité. Ces objectifs peuvent toutefois s'opposer à des formes établies de démocratie syndicale et sociale. C'est pourquoi les organisations syndicales locales se plaignent que les représentants des travailleurs au niveau de l'implantation sont de plus en plus exclus des procédures d'information et de consultation.

Il semble que les relations sociales au niveau européen n'aient pas joué un rôle significatif dans la prise en charge des conséquences de la crise, que ce soit au niveau du secteur ou celui de l'entreprise. L'un des défis majeurs de l'avenir pour les relations sociales est représenté par le besoin d'une régulation plus efficace des processus de restructuration au niveau européen. Étant donné que ceux-ci devraient se poursuivre, en particulier dans les grands groupes bancaires, les processus d'information et de consultation au niveau européen doivent être développés davantage.

Toutefois, le véritable défi sera de développer et de mettre en œuvre des stratégies proactives qui prévoient le changement. Dans ce contexte, les accords-cadres transnationaux pourraient être un instrument utile. Alors que les grandes banques continuent à développer leurs stratégies internationales en matière d'activité et de ressources humaines, un nombre croissant d'entreprises pourraient être intéressées par l'établissement de structures de dialogue transnationales visant à faciliter l'introduction de politiques internationales, par exemple dans les domaines de la gestion de la diversité, du développement des compétences et de l'évaluation des performances.

Pour plus d'informations

Le rapport *Récession et dialogue social dans le secteur bancaire: perspective européenne* peut être consulté à l'adresse suivante: <http://www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef1161.htm>

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Carlos Vacas Soriano, chargé de recherche, à l'adresse suivante: cva@eurofound.europa.eu